



num. PHILIDOR / CMBV

Biographie

*Le premier des François, le Clair, à son génie
 Sçut l'art d'asservir son archet.
 Du grand Rameau rival par l'harmonie,
 Il est mâle, élégant, tendre & toujours parfait.
 Lui seul méritoit bien de rendre ses Ouvrages ;
 L'amitié caressa ses mœurs :
 Il faut estimé par les Sages,
 Admiré par les Connoisseurs. ¹*

Les débuts à Lyon

Jean-Marie Leclair naît à Lyon, paroisse Saint-Nizier, le 10 mai 1697. Aîné des huit enfants d'Antoine Leclair, maître passementier, et de Benoîte Ferrier, il est destiné à reprendre l'activité paternelle. Il reçoit cependant en parallèle une première formation de danseur et de violoniste, peut-être de son père. Car Antoine est lui-même symphoniste de l'orchestre du Concert de l'Académie des Beaux-Arts de Lyon, qui accompagnait notamment, le 8 août de chaque année, le motet traditionnel de la fête du « Vœu du Roi » ; son nom figure sur les listes des symphonistes pour les années 1727-1729, 1732 et 1735, et apparaît encore sur celle des pensionnaires du Concert établie en 1757. Joueur de basse de violon (« basse des symphonies »), Antoine Leclair était également maître à danser ². L'activité musicale paternelle aura donc été suffisamment stimulante pour la plupart de ses enfants, et principalement son aîné, Jean-Marie ; Jean-Marie « le second » ou « le cadet », Pierre, François, Jean-Benoît et Jeanne mèneront de leur côté des carrières musicales plus ou moins remarquables ³.

Les débuts de Jean-Marie dans le monde musical sont obscurs. Une anecdote, historique mais peu crédible, battue en brèche dans le courant du XX^e siècle, fait danser le jeune Leclair à Rouen ⁴ ;

confusion possible avec un homonyme (comme un certain Jean Leclerc, maître à danser, domicilié « rue de Grottes » à Rouen ⁵)... À cette époque, Jean-Marie Leclair est bien établi à Lyon, où il exerce la profession de passementier, tout en faisant admirer ses talents de danseur. En 1716 en effet, et sans doute depuis quelque temps, il figure au nombre des artistes engagés par le ballet de l'Opéra de Lyon, où il rencontre la danseuse Marie-Rose Castagnié, qu'il épouse le 9 novembre 1716.

Premier séjour à Turin et retour à Paris

En 1722, Leclair est engagé comme premier danseur et maître de ballet du Teatro Regio Ducale de Turin, scène pour laquelle, la même année, il compose la musique et règle la chorégraphie de trois intermèdes mythologiques pour *Semiramide*, *opera seria* de Giuseppe Maria Orlandini (1675-1760) sur un livret de Pietro Metastasio. Il ne reste que peu de temps dans la capitale piémontaise, puisqu'on le retrouve à Paris dès 1723 où il obtient, le 7 octobre, un privilège pour publier « plusieurs sonates de sa composition » ; il fait en effet graver cette même année son premier livre de sonates pour violon et basse continue (*Opus 1*).

PREMIER LIVRE
DE
SONATES
*A Violon Seul avec
La Basse Continue*
Composées
PAR M. LECLAIR LAINÉ
1723

A MONSIEUR BONNIER
*Tresorier General des Etats
de Languedoc.*

Imprimé par L. Bricot à quelques pas de ces Sonates qui peuvent se voir sur la fête Travestie
Prix en blanc 15.

SE VEND A PARIS
Chez Le S^r Botvin Marchand rue .
S. Honoré a la Regle d'or
Avec Privilège du Roy 1723

Jean-Marie Leclair, *Premier livre de sonates pour violon*, page de titre (BnF)

Ce premier recueil, qu'il dédie à son nouveau protecteur, le riche financier et mécène Joseph Bonnier de La Mosson, témoigne déjà d'une bonne maîtrise de l'art de la composition et d'une technique instrumentale affirmée, sans doute perfectionnée au contact de violonistes présents à Turin.

Second séjour piémontais

Leclair retourne à Turin en 1726, après une longue période de deuil consécutive à la mort de la princesse de Piémont et à celle de Marie-Jeanne-Baptiste de Nemours (1644-1724), duchesse douairière de Savoie (dite « Madame Royale »), pendant laquelle le théâtre fut maintenu fermé. Leclair retrouve ses fonctions de maître de ballet au théâtre, et revoit en 1727 les divertissements qu'il avait composés cinq ans plus tôt pour *Semiramide*, en les adaptant pour la *Didone abbandonata* du compositeur napolitain Domenico Natale Sarro. La présence de Leclair dans la capitale piémontaise marque le flûtiste et compositeur allemand Johann Joachim Quantz : « Le 30 mai 1726 j'allai de Milan à Turin. L'orchestre royal de cette ville, que dirigeait le célèbre et agréable violoniste Somis [Giovanni Battista Somis (1686-1763)], était composé de bons artistes... Leclair, qui maintenant passe en France pour un des premiers violonistes, se trouvait alors à Turin, où il prenait des leçons de Somis »⁶. Selon Friedrich Wilhelm Marpurg, Giovanni Battista Somis, élève du fameux violoniste romain Arcangelo Corelli, reconnut bien vite les « dispositions peu communes » de son élève, « lui donna à entendre que le violon le mènerait probablement plus loin que la danse. Leclair abandonna donc la danse, sur-le-champ ; il prit pendant un certain temps des leçons de Somis, et fit des progrès si rapides que bientôt son professeur jugea qu'il n'y avait plus lieu de poursuivre son enseignement »⁷. Leclair avait déjà probablement suivi l'enseignement et les conseils de Somis lors de son premier voyage de 1722.

Premiers succès du virtuose au Concert Spirituel et à Kassel

De retour à Paris en 1728, Leclair loge dans l'hôtel du Lude, rue Saint-Dominique, résidence de Joseph Bonnier de La Mosson fils qui poursuit le mécénat de son père décédé à Montpellier en novem-

bre 1726. Il y côtoie d'autres musiciens remarquables, comme l'organiste et claveciniste André Chéron et le violiste Jean-Baptiste Forqueray. Leclair débute brillamment au tout jeune Concert Spirituel les 17 et 19 avril, où il exécute « une sonate qui fut généralement et très vivement applaudie »⁸ ; il y jouera encore les 24 et 26 avril, en mai (les 1^{er}, 3 et 6), en août (le 15, aux côtés du flûtiste Michel Blavet), en septembre (le 8) et octobre (les 1^{er} et 17), puis désormais régulièrement, donnant en premières auditions ses nouvelles œuvres avant leur publication. Son deuxième livre de sonates pour violon et basse continue (*Opus II*), dédié à Joseph Bonnier de la Mosson fils, paraît cette même année 1728. Le recueil est gravé par une jeune femme, Louise-Catherine Roussel, que le violoniste ne tardera pas à revoir.

La réputation de Leclair franchit vite les frontières. Il se rend à la cour de Kassel, peut-être à l'invitation du Landgrave Carl von Hesse-Kassel lui-même, où il rencontre le fameux violoniste Pietro Antonio Locatelli. Les deux hommes se produisent devant le Landgrave le 22 décembre 1728. À l'issue de ce concert, relaté par l'organiste Jacob Wilhelm Lustig dans la traduction qu'il fit des voyages de Charles Burney en Europe, le bouffon du Landgrave se serait écrié : « Celui-ci [Leclair] joue comme un ange, et celui-là [Locatelli] comme un diable »⁹.

De retour à Paris, Leclair continue de recueillir les plus vifs éloges pour ses prestations au Concert Spirituel le 16 juin 1729, puis les 8 juin et 8 décembre 1730, tout en donnant des leçons de violon à son protecteur Bonnier de La Mosson qui s'adonnait, comme de nombreuses « honnêtes gens » de la bourgeoisie et de la noblesse, à l'étude de la musique. C'est à cet usage que Leclair compose et fait publier en 1730 un premier recueil de six sonates à deux violons sans basse (*Opus III*). Veuf de sa première femme, Marie-Rose Castagnié, il épouse, le 8 septembre 1730, Louise-Catherine Roussel, qui déjà avait gravé ses *opus II* et *III*, ainsi que son tout récent recueil de sonates en trio pour deux violons et basse continue (*opus IV* ; ce sont probablement des « pièces de symphonies » extraites de cet *opus* que Leclair et le flûtiste Michel Blavet donneront plusieurs fois au Concert Spirituel à partir du 8 décembre 1730¹⁰). Madame Leclair gravera désormais toutes les œuvres de son mari.

Alors que les apparitions de Leclair au Concert Spirituel (15 août 1731, 2 février, 22 mai et 1^{er} novembre 1732, 29 janvier 1733)

sont toujours saluées avec autant d'enthousiasme, le public parisien a bientôt l'occasion d'entendre le propre maître du compositeur, Giovanni Battista Somis ; en visite à Paris, le violoniste turinois, également maître de Louis-Gabriel Guillemain et de Jean-Pierre Guignon, fait plusieurs fois admirer son jeu entre le 22 mars et le 14 mai 1733. Le 4 juin, c'est Leclair qui lui répond aux Tuileries en interprétant « un nouveau concerto de sa composition, qui fut généralement goûté et applaudi par une très nombreuse assemblée »¹¹ ; la pièce provenait peut-être de son nouveau recueil de six *Concertos a 3 violini, alto e basso*, qu'il publiera comme *opus VII* quelque temps plus tard, vers 1737.

Le musicien de Cour

Fort de ses succès au Concert Spirituel qui lui forgent une solide réputation, Leclair intègre la Musique du Roi dès le 23 novembre 1733¹², en même temps que le violoniste Jean-Pierre Guignon ; tous deux reçoivent leur brevet de symphonistes de la Chapelle royale et de la Chambre le 5 avril 1734. Leclair participe dès lors à la vie musicale de la Cour, en particulier aux nombreuses reprises versaillaises d'opéras de Lully (*Atys, Roland, Armide, Persée, Phaéton, Isis, Bellérophon*, etc.), exécutés devant la reine Marie Leszczinska sous la direction des surintendants André Cardinal Destouches et François Colin de Blamont. Aux Concerts de la Reine, Leclair interprète également ses propres œuvres ; il y exécute le 9 mars 1735 un de ses concertos, dans lequel son « jeu brûlant et délicat fut extrêmement applaudi »¹³. Pour remercier le Roi Louis XIV de la faveur que celui-ci lui a accordée en le faisant entrer dans sa Musique, Leclair lui dédie son troisième livre de sonates pour violon et basse continue (*Opus V*, [1734]) à la page de titre duquel le nouvel « Ordinaire de la Musique de la Chapelle et de la Chambre du Roy » ne manque pas d'indiquer ses nouvelles fonctions.

Un différend, relaté par Friedrich Wilhelm Marpurg¹⁴, oppose vite Leclair et son confrère Guignon à la Chambre du Roi, aucun des deux ne voulant, au profit de l'autre, s'abaisser à tenir l'emploi de deuxième violon. Un accord les oblige à alterner et changer de place tous les mois. Leclair commence. Mais le premier mois écoulé, il préfère renoncer entièrement à sa charge plutôt que de céder sa place à

Guignon ¹⁵. Il conserve cependant sa place à la Chapelle du Roi, après l'intervention du Maître de la Chapelle du Roi, Louis Guérapin de Vauréal, pour rétablir la paix entre les deux hommes par un « traité de paix » ¹⁶. Leclair figure encore en 1736 parmi les symphonistes de la Chapelle ¹⁷, mais les comptes des Menus-Plaisirs de 1738 ne le mentionnent plus ¹⁸. Lui et Guignon avaient déjà eu l'occasion de se mesurer lors d'une séance au Concert Spirituel (25 décembre 1734 ¹⁹) au cours de laquelle l'un et l'autre avaient joué un concerto « dans la plus grande perfection ». On pourrait y voir un trait du mauvais caractère qu'on prête à Leclair ; toujours est-il que Guignon, resté à la Cour, provoquera par la suite une querelle du même type avec un autre violoniste rival, Jean-Joseph Cassanéa de Mondonville.



Jean-Marie Leclair, *Troisième livre de sonates pour violon*, page de titre (BnF)

Entre temps, le *Mercure de France* de janvier 1736 publie les vers d'une « Cantate Mise en Musique par M^r Le Clair » (*Près des bords enchantés du mont des trois pucelles*) ²⁰ ; la musique en est malheureusement perdue. En janvier 1737, le périodique informe de l'avancement de l'activité du compositeur et annonce au public la parution d' « un petit œuvre en trio [...] d'une exécution facile » ²¹. Cette *Première récréation de musique (Opus VI)* pour deux violons et basse

continue est vite suivie, probablement la même année, de la *Deuxième récréation* (*opus* VIII), prévue pour deux flûtes ou deux violons et basse continue. La même annonce du *Mercur*e précise que le compositeur « travaille actuellement à un livre de douze sonates à violon seul [quatrième livre de sonates pour violon et basse continue, *opus* IX qui paraîtra vers 1743], et six sonates à deux violons qui seront donnés l'hyver prochain [deuxième livre de sonates à deux violons sans basse, *Opus* XII, qui paraîtra vers 1747] ». C'est cette même année 1737, soit deux ans après les *Concertos à 4 violons* du violoniste Jacques Aubert (premières pièces françaises du genre) que paraissent très probablement les six *Concertos a 3 violini, alto e basso Opus* VII ; le recueil est dédié à André Chéron, auprès duquel Leclair avoue avoir suivi des leçons, ou du moins reçu des conseils, pour la composition.

Depuis 1736, Leclair a cessé de se produire au Concert Spirituel. Cependant, on y entendra encore ses sonates et concertos avec toujours autant de plaisir, joués par des amis ou quelques-uns de ses meilleurs élèves, comme Guillaume-Pierre Dupont (15 août 1736²², 8 septembre et 1^{er} octobre 1739, 1^{er} novembre 1740), Pierre Gaviniès et Joseph-Barnabé de Saint-Sevin dit L'Abbé (en duo le 8 septembre 1741, L'Abbé seul le 29 mars 1744 et entre le 1^{er} et le 12 avril de la même année), Petit (25 décembre 1741 et 2 février 1742), Étienne Mangean (29 décembre 1742), Giovanni Battista Marella (8 juin 1745) ou encore Vogin (3 avril 1750). Parmi les brillants élèves de Leclair, figurent encore les violonistes et compositeurs Antoine Dauvergne (1713-1797), qui dirigera le Concert Spirituel de 1762 à 1771, ainsi que Joseph de Bologne, chevalier de Saint-George (1745-1799).

Voyage aux Pays-Bas

À la fin des années 1730, et peut-être dès 1737, Leclair part pour la Hollande où, depuis le XVII^e siècle, les musiciens français jouissaient d'une bonne réputation. L'édition musicale hollandaise, dominée par les éditeurs d'origine française Michel-Charles Le Cène et Étienne Roger, offre à Leclair la possibilité de parfaire sa connaissance de la sonate italienne, par l'intermédiaire des abondantes rééditions de musique instrumentale de nombreux compositeurs italiens, parmi lesquels Pietro Antonio Locatelli, Arcangelo Corelli ou Antonio Vivaldi²³.

Un premier mécène, un financier d'origine portugaise, prodigue et sulfureux du nom de François du Liz, lui offre de diriger les concerts qu'il avait fondés à La Haye vers 1736. Le 1^{er} juillet 1740, les deux parties signent le contrat, que Leclair s'engage à honorer jusqu'au « dernier jour du mois de juin mil sept cent quarante-cinq » contre un versement comptant et confortable de 10 000 florins ²⁴.

La faillite de François du Liz, prononcée en 1742, met un terme au contrat signé en 1740. La liquidation du trop généreux financier, terminée à la fin de janvier 1743, accorde à Leclair (23 janvier), en plus de ses gages courants, une somme de 2.500 florins « pour extinction de toute prétention ». De passage à Amsterdam au début de l'année 1743 (sa présence est attestée le 3 mars), Leclair y retrouve probablement le violoniste Pietro Antonio Locatelli, qu'il avait rencontré à Kassel en 1728. Ces retrouvailles, incertaines, sont du moins supposées par les premiers biographes de Leclair. Le *Nécrologe des hommes célèbres de France*, notamment, confirme ainsi les motivations du voyage de Hollande : « Ses connaissances acquises dans l'art de la composition n'excitaient en lui que l'émulation d'en acquérir de nouvelles. C'est dans ce dessein qu'il fit un voyage en Hollande, où il s'occupa moins de ses succès, et de l'accueil honorable que lui fit la princesse d'Orange, que du plaisir d'entendre le célèbre Locatelli ; il profita avidement des lumières qu'il [Locatelli] daigna lui communiquer sur les profondeurs de l'harmonie. On s'en aperçut bientôt à son retour en France ; et ce fut avec admiration que l'on reconnut la grande manière du maître dans les chefs-d'œuvre de l'écolier » ²⁵. Après la faillite de Liz, le musicien réside en effet quelque temps à la cour de Leeuwarden où il se place sous la protection de la princesse Anne d'Orange-Nassau (1709-1759), épouse du Stadthouder Guillaume IV, mélomane, claveciniste à ses heures et grande protectrice des arts. Leclair se produit certainement au cours des célèbres concerts que la princesse donne en son château de Loo, puis quitte la Hollande après avoir été décoré de la Croix du Lion néerlandais.

Le temps de la maturité et les derniers succès

C'est « nouvellement arrivé » à Paris, vers le mois de juin 1743 ²⁶, que Leclair fait graver par sa femme son quatrième livre de sonates pour violon et basse continue (*Opus IX*), dont il avait commencé la

composition avant son départ pour la Hollande et qu'il dédie à la princesse Anne d'Orange. Le recueil paraît au mois d'août. Il témoigne d'une pleine maturité, d'une technique violonistique stupéfiante mais également de l'influence et des conseils prodigués par Locatelli à Amsterdam, et dont Leclair semble avoir emprunté quelques traits diaboliques.

L'infant Philippe d'Espagne, grand amateur de musique et lui-même instrumentiste (il pratiquait le violoncelle et le pardessus de viole avec assiduité ²⁷), l'invite alors à sa cour de Chambéry. Leclair dédie au Prince son deuxième recueil de six concertos *a 3 violini, alto e basso* (*Opus X*), dont plusieurs, nous dit-il, « ont déjà l'avantage d'avoir été honorés de votre approbation pendant le séjour que j'ai fait à la Cour de Votre Altesse Royale... ». On peut situer la parution du recueil, non daté, en 1745. Leclair revient en effet à Paris dès janvier 1745, où lui et sa femme se constituent d'intéressantes rentes viagères, auprès notamment du duc de Chaulnes qui avait épousé Anne-Josèphe Bonnier de La Mosson, fille du premier protecteur du violoniste.

La musique de scène

Des études ont démontré que Leclair ne fut jamais membre de l'orchestre de l'Académie royale de musique ²⁸. Il inaugure cependant une collaboration avec l'institution vers 1745, peut-être en apportant des modifications pour *La Provençale*, dernière entrée de l'opéra-ballet *Les Fêtes de Thalie* de Jean-Joseph Mouret sur un livret de Joseph de La Font ; ces modifications ont pu être opérées pour la reprise de l'œuvre le 29 juin 1745 ²⁹, la dernière du vivant de Leclair. L'hypothèse selon laquelle ces arrangements furent destinés à l'Académie royale de musique a cependant été récemment rediscutée ; ces arrangements ont selon toute probabilité été réalisés quelques années plus tard, pour le duc Antoine-Antonin de Gramont au service duquel Leclair s'attachera vers 1748 ³⁰.

Pour autant, le concours de Leclair à l'Académie royale de musique est loin d'être négligeable. Le 4 octobre 1746, le public parisien réserve un accueil honorable à l'unique opéra conservé du compositeur, *Scylla & Glaucus*, sur un livret d'un certain d'Albaret inspiré des *Métamorphoses* d'Ovide. Le musicien dédie sa partition à

Marie-Anne-Françoise de Noailles, comtesse de La Mark, dont la protection et le goût pour l'opéra aideront l'œuvre à traverser sans trop de dommages les querelles naissantes entre Anciens et Modernes. La tragédie se maintient assez fièrement jusqu'au milieu du mois de novembre, pour dix-neuf représentations, mais ne sera jamais reprise à l'Opéra ³¹. Ce succès, cependant, n'est pas négligeable ; il est d'autant plus remarquable qu'il rompt une période peu propice au genre de la tragédie en musique, qui n'a plus intéressé le public depuis la reprise du *Dardanus* de Rameau en 1744, révisé après avoir été assez violemment critiqué en 1739. Sous l'impulsion du frère de Leclair, Jean-Marie « le cadet », *Scylla & Glaucus* est cependant plusieurs fois donnée au Concert de l'Académie des Beaux-Arts de Lyon, en deux suites de concert, en 1747 puis vraisemblablement vers 1750-1755 ³² ; la première suite est composée des parties essentielles du prologue et des deux premiers actes, tandis que la seconde, précédée d'une ouverture « taillée dans la musique instrumentale de Leclair » ³³, fait entendre les actes III à V. Le compositeur lui-même tient à conserver quelques accointances avec Lyon, où il accompagne à plusieurs reprises, aux côtés de ses frères et de son père, la cérémonie du « Vœu du Roi ». Le *Journal de Trévoux* ³⁴ le retrouve encore en 1746 dans sa ville natale où il se fait entendre avec un vif succès.



[*Scylla & Glaucus*], *Les Métamorphoses d'Ovide...*
Amsterdam, Blaeu, 1702, p. 433

L'année suivante, il fait paraître son second livre de sonates pour deux violons sans basse (*Opus XII*), qu'il dédie à un généreux notaire, M. Baron. Mais c'est probablement des leçons qu'alors il donne à un riche mécène de bonne noblesse, le duc Antoine-Antonin de Gramont, que le recueil témoigne.

Un nouveau protecteur

Le duc Antoine-Antonin de Gramont le pensionne en 1748 ou 1749 comme premier violon de l'orchestre de son théâtre de Puteaux. Il signe pour son nouveau protecteur plusieurs compositions lyriques : des arrangements (en collaboration avec Jacques Naudé) pour des œuvres d'autres compositeurs (*Le Triomphe des arts* de Michel de La Barre, *Le Ballet des Saisons* de Pascal Collasse, et sans doute pour *La Provençale* de Jean-Joseph Moutet), un divertissement (*Le Danger des épreuves*, 19 juin 1749), un acte de ballet (*Apollon & Climène*, extrait des *Amusements lyriques* ; février 1750), des pièces diverses (ariettes pour *La Gouvernante* d'Avissé et *Le Tuteur* de Florent Carton-Dancourt). Les musiques en sont perdues ; seule une ariette provenant d'*Apollon & Climène* est conservée à la Bibliothèque nationale de France ³⁵.

**LE DANGER
DES ÉPREUVES.**
COMÉDIE
EN UN ACTE,
avec un Divertissement
REPRÉSENTÉE

POUR LA PREMIÈRE FOIS,
SUR LE THÉÂTRE DE PUTEAU.
Le Dix-neuf Juin 1749.

Les Paroles de M. DE LA *** & le Divertissement
de Musique composé par M. le Clair, premier Violon
de la Musique de M. le Duc de Grammont.



A PARIS,
De l'Imprimerie de GISSEY, rue de la vieille
Bouclerie, à l'Arbre de Jessé.

Le Danger des Epreuves, livret, page de titre

Il fait paraître en 1753 ses *Ouvertures et sonates en trio* (*Opus XIII*), recueil constitué pour l'essentiel d'arrangements de sonates pour violon et basse continue ou d'extraits de *Scylla & Glaucus* : « j'ay cru que le Public ne désaprouveroit pas le choix que j'ay fait de mes sonates pour les mettre en Trio. J'ay préféré celles qui m'ont paru les plus susceptibles pour ce genre et dont l'Effet serois le plus agréable. J'y ay joint l'ouverture de mon Opéra, peu connue, à cause de l'Embarras qu'il doit y avoir à l'Exécuter, comme je l'ay donné d'abord. On la trouvera icy sans être afoiblie, arangée de façon à pouvoir plus facilement l'Entendre » (*opus XIII, Avertissement*). Certaines de ces pièces dont les modèles n'ont pas pu être identifiés pourraient être des arrangements d'extraits des ouvrages composés pour le duc de Gramont et aujourd'hui perdus ³⁶.

Les dix dernières années de la vie de Leclair ne sont que très peu renseignées. Ses relations avec sa femme se dégradent et conduisent, vers 1758, à une séparation. Malgré les protestations du duc de Gramont qui le conjure de résider auprès de lui, à Puteaux, pour terminer les arrangements qu'il a entrepris sur la tragédie *Arion* de Jean-Baptiste Matho ³⁷, il achète une maison rue de Carême-Prenant ³⁸, dans le quartier isolé et sinistre de la Courtille, près de l'actuel canal Saint-Martin (18 novembre 1758). Au matin du 23 octobre 1764, Jean-Marie Leclair est retrouvé couvert de sang, gisant dans le vestibule de sa modeste maison, assassiné de trois coups de poignard. Faute de preuves suffisantes, l'enquête fut classée après que la police eut plus particulièrement soupçonné le neveu jaloux du musicien, le violoniste François-Guillaume Vial. Parmi les autres suspects figuraient Jacques Paysant, le jardinier du musicien qui en avait découvert le corps, et Madame Leclair elle-même.

Jean-Marie Leclair fut inhumé le 25 octobre en l'église Saint-Laurent.

Le 2 décembre 1765, en l'église des Feuillants, « les musiciens du Concert Spirituel, auxquels se joignirent plusieurs autres habiles gens, y exécutèrent le *Tombeau* de ce célèbre auteur, en grande symphonie, et le *De profundis* à grand chœur de M. de Mondonville » ³⁹. Le *Tombeau* est la sonate en *ut* mineur pour violon et basse continue *Opus V* n° 6 ; l'arrangement « en grande symphonie », perdu, était de Guillaume-Pierre Dupont, élève de Leclair, qui s'était fait remar-

quer à plusieurs reprises au Concert Spirituel.

L'hommage ultime de la veuve de Jean-Marie Leclair consistait quant à lui en la gravure des deux dernières œuvres de son mari, un trio pour deux violons et basse continue (*Opus XIV*) et une sonate pour violon et basse continue (*Opus XV*). Les deux œuvres parurent respectivement en 1766 et 1767, au moment où le *Mercure de France* annonçait une *Tablature idéale du Violon, jugée par feu M. Leclair l'aîné être la seule véritable*⁴⁰, témoignage technique ultime du premier grand violoniste virtuose français que l'on pouvait trouver « aux adresses ordinaires de musique », mais dont aucun exemplaire ne semble conservé.

THOMAS LECONTE

NOTES :

- 1 : Extrait de Barnabé Framian de Rozoi, « Lettre à M. de Place, auteur du *Mercure*, sur feu M. Le Clair, premier symphoniste du Roi », *Mercure de France*, novembre 1764, p. 196 ; vers réédités comme « Épitaphe de M. Le Clair » par Mathon de La Cour, *Almanach des muses*, 1766, p. 38.
- 2 : Voir L. de La Laurencie, *op. cit.*, p. 273.
- 3 : Jean-Marie « le cadet » et Pierre, également violonistes, ont laissé quelque empreinte ; le premier (1703-1777) a donné un livre de sonates pour violon et basse continue (Paris, Lyon, [1739]), des sonates à deux flûtes sans basse ([1748], *Opus I*) et à deux violons ou dessus de viole sans basse (ca 1750, *Opus II*) ; le second (1709-1784) est l'auteur de deux livres de sonates pour deux violons sans basse (Lyon, 1764, *Opus I* ; *Opus II* manuscrit, Lyon, Bibliothèque municipale, Ms 6243).
- 4 : [François-Joachim de Pierre de Bernis], *Nécrologe des hommes célèbres de France, 1^{re} partie*, Paris, 1764-1767 ; reprise notamment dans les *Spectacles de Paris*, 1775, p. 45, et par l'Abbé de Fontenai dans son *Dictionnaire des Artistes*, tome I, 1776 (notice sur Leclair). Elle fut contestée pour la première fois par Lionel de La Laurencie, *op. cit.*, p. 270-271.
- 5 : Voir L. de La Laurencie, *op. cit.*, p. 272.
- 6 : Johann Joachim Quantz, *Herrn Johann Joachim Quantzens Lebenslauf, von ihm selbst entworfen*, éd. dans Friedrich Wilhelm Marburg, *Historisch-kritische Beyträge zur Aufnahme der Musik*, I, Berlin, 1754-1755, p. 236 ; cité par La Laurencie, *op. cit.*, p. 274.
- 7 : Friedrich Wilhelm Marburg, *Historisch-kritische Beyträge zur Aufnahme der Musik*, I, Berlin, 1754-1755, p. 466 ; cité par M. Pincherle, *op. cit.*, p. 23.
- 8 : *Mercure de France*, avril 1728, p. 856.
- 9 : Jacob Wilhelm Lustig, *Rijk gestoffeerd verhal van de eigenlijke gestelheid der heden-daagsche Toonkunst...*, Groningen, 1786 ; la traduction est empruntée à Marc Pincherle (*op. cit.*, p. 33) ; les faits sont discutés dans Arend Koole, *Pietro Antonio Locatelli*, Amsterdam, 1949, p. 46-48 et la date du concert est précisée par Christiane Engelbrecht, « Die Hofkapelle des Landgrafen Carl von Hessen-Kassel », *Zeitschrift des Vereins für hessische geschichte und Landeskunde*, 68 (1957), p. 166.
- 10 : Voir Constant Pierre, *Histoire du Concert Spirituel (1725-1790)*, Paris, Société française de musicologie, Heugel & cie, 1975 (rééd. Paris, Klincksieck, 2000), p. 240.
- 11 : *Mercure de France*, juin 1733, p. 1228.
- 12 : Bibliothèque nationale de France, département des manuscrits, Ms fr 25 000 (1732-1733), f. 254.
- 13 : *Mercure de France*, mars 1735, p. 594.

- 14 : Friedrich Wilhelm Marpurg, *Historisch-kritische Beyträge zur Aufnahme der Musik*, I, *Nachricht von verschiedenen berühmten Violinisten und Flötenisten itziger Zeit zu Paris*, p. 466-467.
- 15 : L. de La Laurencie, *op. cit.*, p. 282.
- 16 : Voir le document cité et transcrit par Simone Poignant dans '*Recherches*' sur la musique française classique, XI (1971), p. 230.
- 17 : *État de la France*, 1736, article III, « de la Chapelle-Musique du Roy. Liste des Symphonistes », p. 101.
- 18 : Archives nationales, O¹ 2863 ; les comptes pour les années 1735-1737 sont perdus.
- 19 : *Mercure de France*, décembre 1734, p. 2734.
- 20 : *Mercure de France*, janvier 1736, p. 46-49.
- 21 : *Mercure de France*, janvier 1737, p. 109.
- 22 : Incertain ; le *Mercure de France* ne nomme pas l'exécutant du concerto (de Leclair ?) joué ce jour-là, tout en affirmant qu'il est un élève, âgé de 17 ans, de Leclair. Guillaume-Pierre Dupont est né en 1728 (mort en 1778).
- 23 : Voir François Lesure, *Bibliographie des éditions musicales publiées par Estienne Roger et Michel-Charles Le Cène (Amsterdam, 1696-1743)*, Paris, Société française de musicologie, Heugel, 1969.
- 24 : Contrat cité et reproduit dans L. de La Laurencie, *op. cit.*, p. 287, 288.
- 25 : Abbé de Fontenai, *op. cit.*
- 26 : *Mercure de France*, juin 1743, p. 1193.
- 27 : Voir Charles-Philippe d'Albert de Luynes, *Mémoires*, Paris, 1860-1865, tome XI, p. 217-218.
- 28 : Voir notamment L. de La Laurencie, *op. cit.*, p. 278-279, et Jérôme de La Gorce, « L'orchestre de l'Opéra et son évolution de Campra à Rameau », *Revue de musicologie*, 76/1 (1990), p. 23-43.
- 29 : manuscrit avec ajouts autographes à la Bibliothèque de l'Opéra, Paris, A 89 f.
- 30 : Voir Graham Sadler et Neal Zaslav, « Notes on Leclair's Theatre Music », *Music and letters*, n° 61 (1980), p. 153-154.
- 31 : Quelques passages instrumentaux seront réutilisés lors de reprises de *Thésée* de Jean-Baptiste Lully ou d'*Alcyone* de Marin Marais ; voir N. Zaslav, « *Scylla et Glaucus* : a case Study », *Cambridge Opera Journal*, 4/ 3 (1993), p. 219-220 et L. de La Laurencie, *op. cit.*, p. 294.
- 32 : D'après Léon Vallas, *Un siècle de musique de théâtre à Lyon ; 1688-1789*, Lyon, P. Masson, 1932 ; repr. Genève, Minkoff, 1971) ; cité notamment par Marc Pincherle, *Jean-Marie Leclair, l'aîné*, Paris, La Colombe ; Éd. du Vieux Colombier, 1952 ; repr. Plan-de-la-Tour, Éditions d'Aujourd'hui, 1985, coll. Les Introuvables, p. 107-108.
- 33 : Marc Pincherle, *op. cit.*, p. 107.
- 34 : Cité par L. de La Laurencie, *op. cit.*, p. 292.
- 35 : Vm⁷ 3620, p. 43 et suivantes ; titre : *Ariette d'Appollon & Climene* (scène 5 : Atlas, « Hymen viens jouir de ta gloire ») ; voir à ce propos G. Sadler et N. Zaslav, *op. cit.*, p. 151.
- 36 : Hypothèse émise par G. Sadler et N. Zaslav, *op. cit.*, p. 148.
- 37 : B. Framian de Rozoi, *op. cit.*, p. 196.
- 38 : La rue de Carême-Prenant n'existe plus, mais se confond à peu près avec l'actuelle rue Bichat, dans le 10^e arrondissement.
- 39 : *Affiches, annonces et avis divers*, 14 décembre 1765.
- 40 : *Mercure de France*, novembre 1766, p. 116.